

4 Place des Marronniers
47230 VIANNE
Tél : 05.53.97.54.14
mairie.vianne@wanadoo.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT de LOT-ET-GARONNE

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, légalement convoqué se réunira en session ordinaire,
à la Mairie de Vianne, dans la salle du conseil le :

Mercredi 1^{er} avril 2026 à 19h30

Affiché, le 26 mars 2026



Le Maire
Valence BENLLOCH

ORDRE DU JOUR

- Approbation de la séance du 21 janvier 2026
- Approbation de la séance du 20 mars 2026
- Indemnités de fonctions du maire, des adjoints et des conseillers délégués
- Délégations consenties au maire par le conseil municipal
- Création des commissions municipales et désignation des membres
- Albret Communauté – Désignation des représentants des communes auprès d'Albret Communauté pour siéger à EAU47
- Albret Communauté – Proposition de désignation des membres de la Commission intercommunale des impôts directs (CIID)
- Election des délégués de la commune à Territoire d'Energie Lot-et-Garonne
- Nomination des délégués communaux au SIVU Chenil Fourrière de Lot-et-Garonne
- Désignation des membres titulaires et suppléants pour siéger à l'association des Bastides de Lot-et-Garonne
- Désignation des délégués au Centre National d'Action Sociale (CNAS)